



CAP locale n1

Mouvement mutation 1^{er} septembre 2015 Déclaration liminaire des représentants CGT

A lire, entendre et subir le matraquage idéologique asséné quotidiennement par les médias, porteurs du dogme libéral cher aux FMI, UE, BCE et autres agences de notation, la seule issue serait d'appliquer l'austérité. De fait, cela revient à remettre en cause tous les droits acquis des salariés du public comme du privé.

La politique du gouvernement Hollande/Valls qui a utilisé pour la troisième fois le 49-3 pour faire adopter la loi Macron, inscrit durablement des reculs scandaleux en matière de droits du travail.

L'extension du travail dominical, la limitation des indemnités prud'homales, notamment sont des reculs, comme toujours, applaudis par le MEDEF. Les moyens de défense des salariés sont remis en cause.

Michel Sapin, ministre de l'Economie et des Finances, est revenu avec fracas sur le prélèvement à la source. Cette mesure a pour objectif principal de supprimer encore des milliers d'emplois à la DGFIP.

Marylise Lebranchu, ministre de la décentralisation et de la fonction publique s'est épanchée sur le sort des millions de fonctionnaires. Mais le point d'indice est gelé depuis six années, ce qui en moyenne correspond à 0,8 % de baisse de salaire par an. On voit mal comment et avec quels moyens notre ministre va remédier à tout cela en 2017. Est-ce là encore juste un effet d'annonce motivé par les prochaines échéances électorales ?

Après ces années de politiques régressives, la ministre de la Fonction publique propose dans le cadre des négociations sur les PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations), des mesures indiciaires qui ne feront pas le compte. Elles ne répondent pas au rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies et aggravées avec le gel du point d'indice jusqu'en 2017. Ces mesures censées répondre à l'amélioration des rémunérations et du déroulement de carrière des fonctionnaires, sont inacceptables.

Le projet d'affectation locale, objet de cette CAP, s'inscrit dans cette politique de suppression d'emplois et de remise en cause du service public. Rappelons pour mémoire que la DGFIP a perdu 17215 emplois depuis 2008, soit 13,60 % de ses effectifs ! C'est un véritable plan social que connaît notre administration.

Les suppressions d'emplois sont un des principaux moteurs des restructurations. La CGT s'oppose à celles qui sont annoncées :

- fusion des SIP et des SIE de St Malo
- fermeture des trésoreries de Louvigné du Désert et de la Guerche de Bretagne
- création d'un ou deux PCR
- rapprochement du SPF de Redon à Rennes.

D'après les chiffres fournis par la direction sur la situation des effectifs, si pour la catégorie A les effectifs sont conformes aux emplois implantés, il manquera malgré tout 27 emplois en catégorie B et 23 en C au 1^{er} septembre en Ille-et-Vilaine. Et par ailleurs, à la même date s'appliqueront en plus les suppressions d'emplois déjà prévues.

Du fait de ces suppressions et ces vacances d'emplois, la situation des services déjà difficile, ne pourra que se dégrader. Notre attention a été attirée par les collègues de plusieurs postes et services. De façon générale, nous sommes inquiets pour de nombreux services de notre direction.

Par ailleurs, nous tenons à alerter sur la situation des postes et services qui inaugurent depuis le 1^{er} juillet les nouveaux horaires d'ouverture. Le report des visites sur les ½ journées restant ouvertes crée des conditions de travail particulièrement difficiles : files d'attente, mauvaise humeur des usagers, décalage d'une part du travail sur les périodes de fermeture... Tout ceci conforte la position de refus exprimée par notre organisation par rapport à ce recul du service public.

Dans ce contexte particulièrement difficile, les élus CGT saluent le travail fait par les collègues du service RH afin d'établir le tableau d'affectation locale.

Pour autant, pour toutes les raisons évoquées précédemment, les élus CGT voteront contre le mouvement d'affectation définitif.

Rennes, le 16 juillet 2015.

Compte-rendu de la CAP

En réponse aux déclarations liminaires, M. MILLE a indiqué que la direction locale a fait le mouvement dans un contexte contraint, du fait des suppressions et vacances d'emplois.

C'est le deuxième mouvement « défiliarisé » pour les inspecteurs et un plus grand nombre de collègues que l'an dernier vont changer de filière.

Il a également précisé que le rapprochement du SPF de Redon à Rennes n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant (au moins pour 2 ans).

La CGT est intervenue pour relayer les difficultés signalées par des collègues du SPF Redon suite à la fermeture de l'accueil le vendredi après-midi, qui confirment la justesse de notre opposition à ce recul du service public. La direction a pris note et nous en reparlera à la rentrée.

Les élus CGT ont défendu les dossiers qui leur avaient été confiés. Le mouvement n'a pas évolué par rapport au projet. La situation d'une collègue reste à l'étude.

Votes sur le mouvement technique :

- Pour : Administration
- Contre : tous les élus des personnels.

En fin de CAP, la CGT a interpellé la direction sur le projet de **recrutement de jeunes en service civique**. M. MILLE a confirmé, annonçant que la DRFIP35 est une des trois directions expérimentatrices de ce nouveau dispositif. A la rentrée, une procédure de recrutement sera engagée pour des jeunes qui exerceront des missions différentes de celles des titulaires. Il est question de « pré-accueil » (gestion de files d'attente) et « ambassadeurs du consentement à l'impôt » (intervention dans des écoles, collèges, maisons de retraite). Il s'agira de jeunes de 16 à 25 ans, à temps partiel (20 ou 24h hebdo ?), payés 573€ par mois, pendant 12 mois maximum.

La CGT a dénoncé ce nouveau type de recrutement, destiné à cacher la misère du chômage, et à masquer les vacances et suppressions d'emplois. Pour nous, la DGFIP n'a pas pour vocation à tenir les promesses de campagne du président de la république, mais à remplir ses missions, avec les effectifs nécessaires, constitués de fonctionnaires à statut, pas de jeunes exploités, sous-qualifiés et sous-payés.

Les représentants CGT : Bée GRANDAIS (titulaire) – Hervé COUVERT (expert)



BULLETIN D'ADHÉSION

***Pour la défense de mes droits et mes garanties : la CGT !
Je participe, je me syndique !***

Nom :

Prénom :

Grade :

Échelon :

Temps partiel :

%

Poste ou service :

Date :

Signature :